

TARIFS AU 01/01/2021

EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

POUR PERSONNES AGEES



EHPAD du Tané Unité Nicole BARRERE

Avenue Jean Lannes
32700 LECTOURE

Cadre de santé Mme BOELENIS Laurence ☎ 05.62.68.55.61



EHPAD du Tané Unité Pierre Léon FERAL

Avenue Jean Lannes
32700 LECTOURE

Infirmière Coordinatrice Mme REBOUL Emmanuelle ☎ 05.62.68.55.57

EHPAD Adolphe CADEOT

Rue Saint Laurent
32500 FLEURANCE

Cadre de santé Mme BELLANGER Nathalie ☎ 05.62.68.55.66

Cadre hébergement Françoise LAVEAU ☎ 05.62.64.90.29



EHPAD la Pépinière

4 rue la Pépinière
32500 FLEURANCE

Infirmière Coordinatrice Mme MAURY Pascale ☎ 05.62.70.12.07

➤ UNITE BARRERE

+ 60 ans : Chambre simple
Héb. temporaire
- 60 ans : Chambre simple

Hébergement + GIR 5/6

57.74 € + 5.67€
57.74 € + 5.67 €
74.27 €

Tarif journalier

= 63.41 €/Jour
= 63.41 €/Jour
= 74.27 €/Jour

Ex. MOIS

x 31 = 1965.71 €/Mois
x 31 = 1965.71 €/Mois
x 31 = 2302.37 €/Mois

➤ UNITE FERAL

+ 60 ans : Chambre simple
Héb. temporaire
- 60 ans : Chambre simple

Hébergement + GIR 5/6

57.74 € + 5.67€
57.74 € + 5.67 €
74.27 €

Tarif journalier

= 63.41 €/Jour
= 63.41 €/Jour
= 74.27 €/Jour

Ex. MOIS

x 31 = 1965.71 €/Mois
x 31 = 1965.71 €/Mois
x 31 = 2302.37 €/Mois

➤ EHPAD CADEOT

+ 60 ans : Chambre simple
Chambre double
Héb. temporaire
- 60 ans : Chambre simple
Accueil de Jour

Hébergement + GIR 5/6

57.97 € + 5.91 €
54.47 € + 5.91 €
57.97 € + 5.91 €
72.68 €
35.52 €/jour - 17,76 € 1/2jour

Tarif journalier

= 63.88 €/Jour
= 60.38 €/Jour
= 63.88 €/Jour
= 72.68 €/Jour

Ex. MOIS 31 Jours

x 31 = 1980.28 €/Mois
x 31 = 1871.78 €/Mois
x 31 = 1980.28 €/Mois
x 31 = 2253.08 €/Mois

➤ EHPAD LA PEPINIERE

+ 60 ans : Chambre simple
- 60 ans : Chambre simple

Hébergement + GIR 5/6

59.81 € + 5.34 €
74.48 €

Tarif journalier

= 65.15 €/Jour
= 74.48 €/Jour

Ex. MOIS 31 Jours

x 31 = 2019.65 €/Mois
x 31 = 2308.88 €/Mois

Pour les autres départements, le montant du GIR dépend de la prise en charge de l'APA.

Renseignements et inscription auprès du secrétariat :

EHPAD Cadéot
Secrétariat : 05 62 64 21 42
(du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

EHPAD La Pépinière
Secrétariat : 05 62 06 60 52
(du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00)

EHPAD du Tané
Secrétariat : 05 62 68 54 85
(du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30)

Pour que votre dossier soit soumis à la Commission d'Admission, il doit être complet et accompagné des copies des documents suivants :

- Copie carte nationale d'identité,
- Copie du livret de famille et/ou d'un acte de naissance,
- Copie d'attestation de prise en charge de l'organisme d'Assurance maladie, *ou lecture CV au bureau des entrées,*
- Copie de la carte de mutuelle,
- Notification GIR du Conseil Général si APA à domicile,
- Attestation de responsabilité civile (*Si entrée en hébergement permanent, l'attestation doit mentionner le nom de l'établissement*),
- Attestation de tutelle (*le cas échéant*),
- Liste et coordonnées des enfants (*le cas échéant*).
- Etat des comptes,
- Copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition signé,
- Justificatifs des pensions de retraite ; *si aide sociale uniquement,*
- Un relevé d'Identité Bancaire ou Postal, *si demande d'Allocation Personnalisée Logement.*

Dépôt de garantie (*hébergement permanent*) :

Un titre de paiement vous sera envoyé par le Trésor Public pour le règlement d'une caution de 1700 €.

Aides financières (*hébergement permanent*) :

Allocation logement : Dépend des revenus de la personne. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'assistante sociale.

Aide Sociale : Elle est attribuée suite à une enquête sur les ressources et biens du futur résident et de sa famille. Pour un complément d'information, vous pouvez vous adresser au Conseil Général ou au CCAS.

Préavis en cas de départ définitif (*hébergement permanent*) :

Un mois à compter de l'envoi en recommandé avec accusé de réception.

Absences (*hébergement permanent*) :

Soit pour une hospitalisation, soit pour des vacances, se référer aux conditions prévues dans le contrat d'admission.

Linge :

Le linge peut être lavé par l'établissement. Dans ce cas, il sera marqué par le service de blanchisserie de l'EPSL. Il est fortement conseillé de le marquer par la famille s'il n'est pas lavé par l'EPSL.

La literie, le linge de toilette et les protections pour l'incontinence sont fournis par l'établissement.

Téléphone :

Le téléphone est à la demande, se renseigner auprès du bureau des entrées ou de l'accueil pour le site de la Pépinière.

Télévision :

Des salons communs sont à disposition, sinon prévoir de porter son poste de télévision.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site sur
www.epsdelomagne.fr/